Montdidier
ville pilote
en maîtrise de l'énergie

Retour d'expérience

Vincent Pibouleu – ADEME Picardie
AMORCE – FNCCR - 27/06/2012

Contexte et genèse

Historique - organisation

Présentation de la Régie

- ✓ Régie Créée par la collectivité locale de rattachement (Ville de Montdidier) en 1925
- ✓ Régie à personnalité morale et autonomie financière (décret du 23/02/2001)
- ✓ Conseil d'Administration (7 membres) à majorité du Conseil Municipal
- ✓ Exploitation du réseau de distribution haute et basse tension de l'ensemble de la ville de Montdidier
- ✓ Travaux neufs et entretien du réseau d'éclairage public
- ✓ 8 personnes
- ✓ 70 Km de réseau
- ✓ 70 postes de transformation HTA/BT
- ✓ Population desservie 6400 habitants
- ✓ 3000 Clients (Domestiques, professionnels et industriels)
- ✓ Chiffre d'affaires de 3 M€

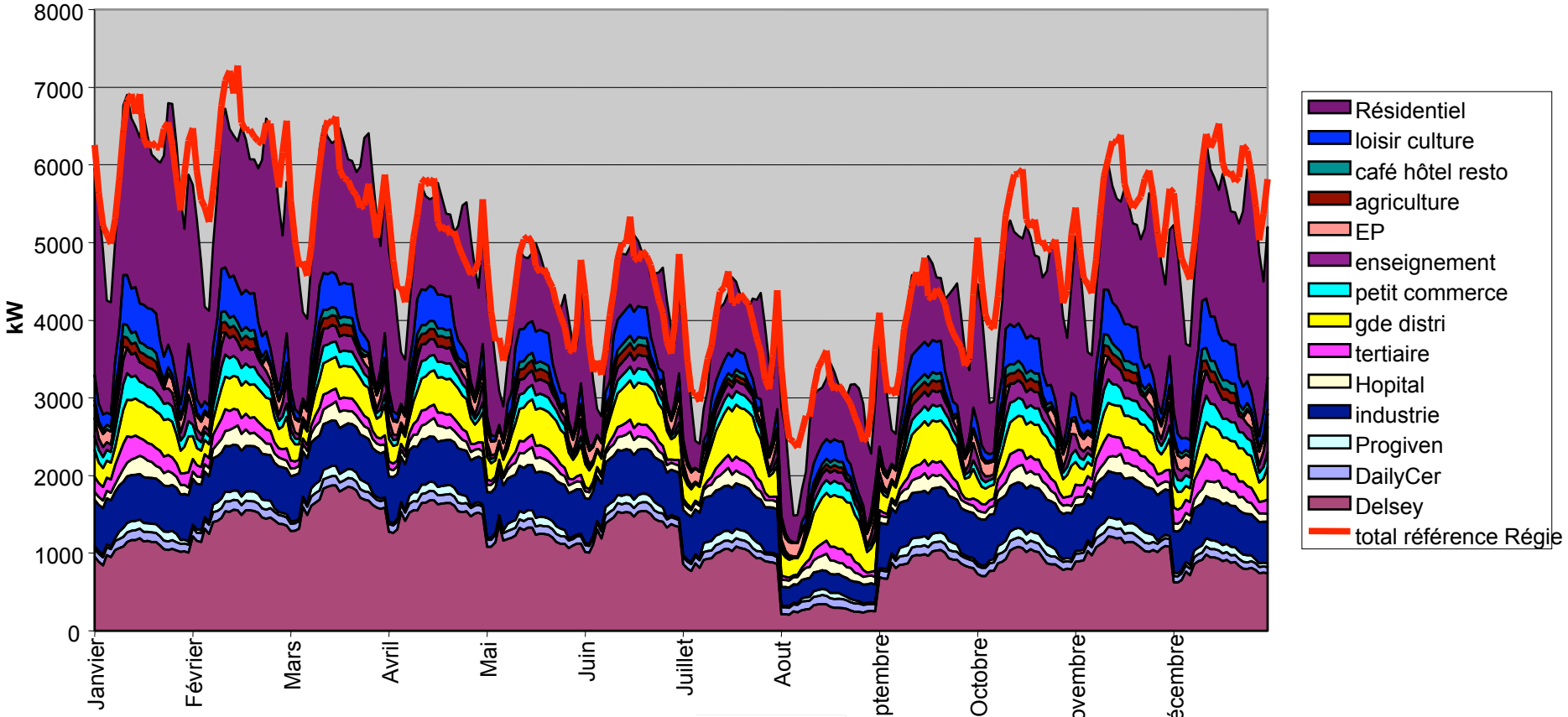
Historique - organisation

Une problématique existentielle pour la Régie

- ✓ Ouverture des marchés et libéralisation
  - ✓ Peur de perte de clients
  - ✓ Concurrence d'acteurs plus « gros »
- ✓ Une crainte de voir disparaître les « petites » structures
- ✓ Une réflexion sur le modèle économique basé sur le « tout électrique »

Reconstitution de la demande

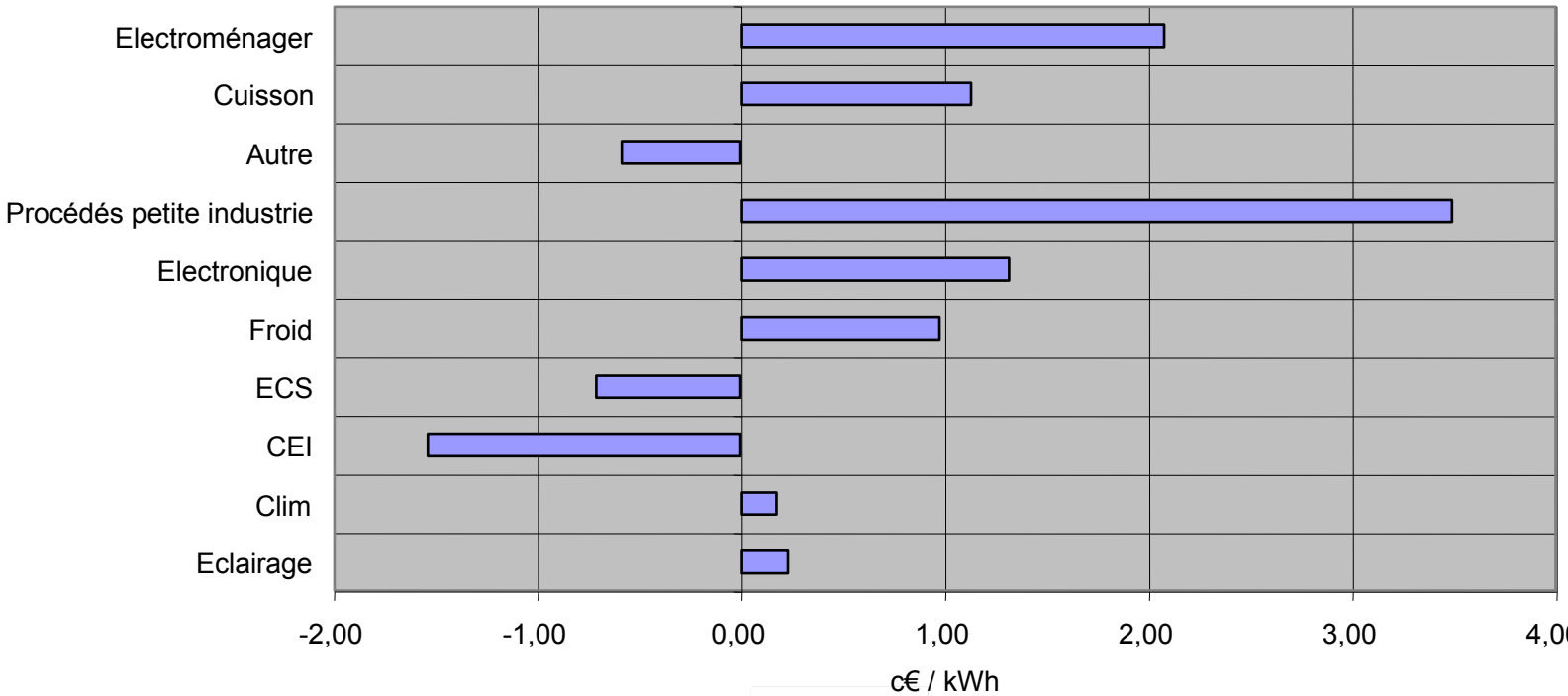
Charge globale – reconstitution finale - validation



Exploitation

Calage du modèle de charge => objectif : garantir et optimiser l'équilibre financier

Equilibres financiers par kWh et par usage



Historique - organisation

Un programme, des objectifs

- ✓ Nouveau service aux clients
  - ✓ Amélioration de l'efficacité énergétique
  - ✓ Amélioration du bâti
- ✓ Actions sur la gestion de la charge
- ✓ Diversification des activités de la Régie

Une nécessité absolue

- ✓ Garantir l'équilibre budgétaire de la Régie

Historique - organisation

Un processus d'apprentissage

- ✓ 2003 : début d'étude de potentiel MDE
- ✓ 2004 : proposition d'un programme de MDE
- ✓ 2005 : accord cadre « ville pilote » - lancement de l'opération
- ✓ 2006 : lancement OPAH énergie - mise en place EIE
- ✓ 2007 : lancement réseau de chaleur bois
- ✓ 2008 : permis de construire projet éolien – vote de la réhabilitation des écoles – PV au Prieuré – mise en service du réseau de chaleur – Renouvellement accord cadre
- ✓ 2009 : lancement chantier réhabilitation écoles – lancement appels d'offre projet éolien
- ✓ 2010 : mise en service du parc éolien, lancement de l'étude pour la création d'une centrale de méthanisation
- ✓ 2011-2012 : extension du réseau, centrale PV au sol, …

Les actions mises en œuvre

Les actions mises en œuvre

Sensibilisation

- ✓ Bulletin municipal
  - ✓ Publication trimestrielle : 22 double pages produites
- ✓ Panneaux d'information électroniques
- ✓ Flyers dans les factures
- ✓ Proposition d'actions pédagogiques dans les écoles
  - ✓ Une expérience menée à terme
- ✓ Stand Régie sur la foire agricole
- ✓ Stand Régie pendant portes ouvertes du Lycée
- ✓ Salon de l'habitat et de la maîtrise de l'énergie
  - ✓ Opération co-pilotée par la Régie + présence stand Régie

Les actions mises en œuvre

Informations

- ✓Conseils techniques
  - ✓dispensés par la Régie
  - ✓disponibilité permanente : nouveaux arrivants, contacts clientèle
  - ✓public touché : tous les clients de la Régie
  - ✓outils à disposition
    - ✓Mini-diag
    - ✓Caméra infra-rouge

Les actions mises en œuvre

Aides	Régie	Ville	Communauté de communes
Chauffe-eau solaire individuel	100€/m2 de panneau (si appoint électrique)	100€/m2 de panneau	100€/m2 de panneau
Pompe à chaleur (eau/eau, air/eau, COP sup. à 3,2)	5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)	5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)	5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)
Chauffage à effet Joule performant	3 ou 4€/m2 chauffé (plafond de 100m2)		
Poêle à bois et insert performant		5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)	5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)
Chaudières performantes à bois		5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)	5€/m2 chauffé (plafond à 100m2)
Acquisition d'un vélo à assistance électrique* (en plus d'une remise des partenaires de 10%)	10% du prix de vente (plafond à 100€)	10% du prix de vente (plafond à 100€)	10% du prix de vente (plafond à 100€)

Aides financières

Les actions mises en œuvre

énergies renouvelables

- ✓ Réseau bois de 1,6 MW : hôpital lycée, collège, école primaire, gymnase
- ✓ PV sur chaufferie = 14 kWc
- ✓ Mini réseau de chaleur bois de 400 kW du Prieuré : école, gymnase, CDI, cantine
- ✓ Toit photovoltaïque Prieuré = 15 kWc
- ✓ Mise en fonctionnement d'un parc éolien de 4 machines – 8 MW
- ✓ Réhabilitation de logements sociaux : poêles à bois et CESI après réhabilitation thermique de 6 logements
- ✓ Centrale PV au sol de 300 kWc

Les actions mises en œuvre

Collectivité exemplaire

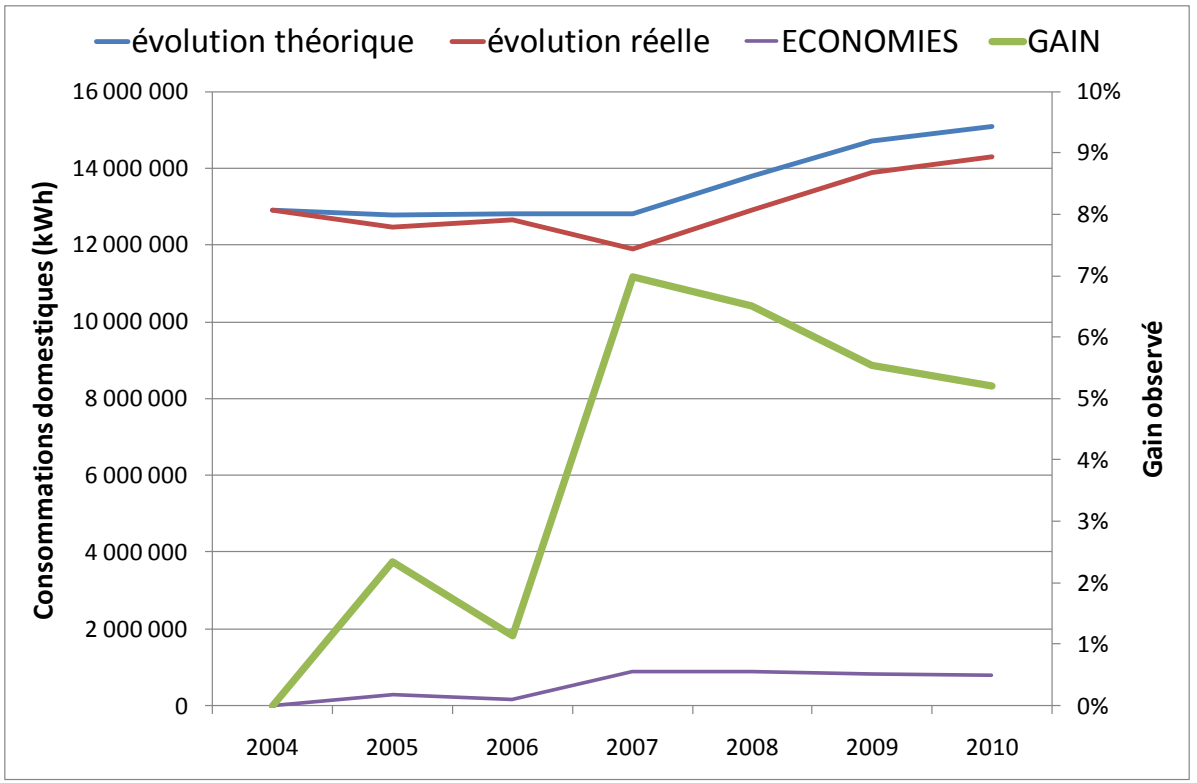
- ✓ Réduction des consommations d'éclairage public
- ✓ Affichage des consommations : campagne « Display »
- ✓ Une volonté de suivi des consommations
- ✓ Réalisation d'un BC Patrimoine & Services
- ✓ Réhabilitation thermique ambitieuse et exemplaire de 2 écoles, une 3° en projet
- ✓ Portage d'un projet d'éco-quartier
- ✓ 15 logements sociaux BBC construits en 2011 + 50 autres en projet pour 2012

Conclusion

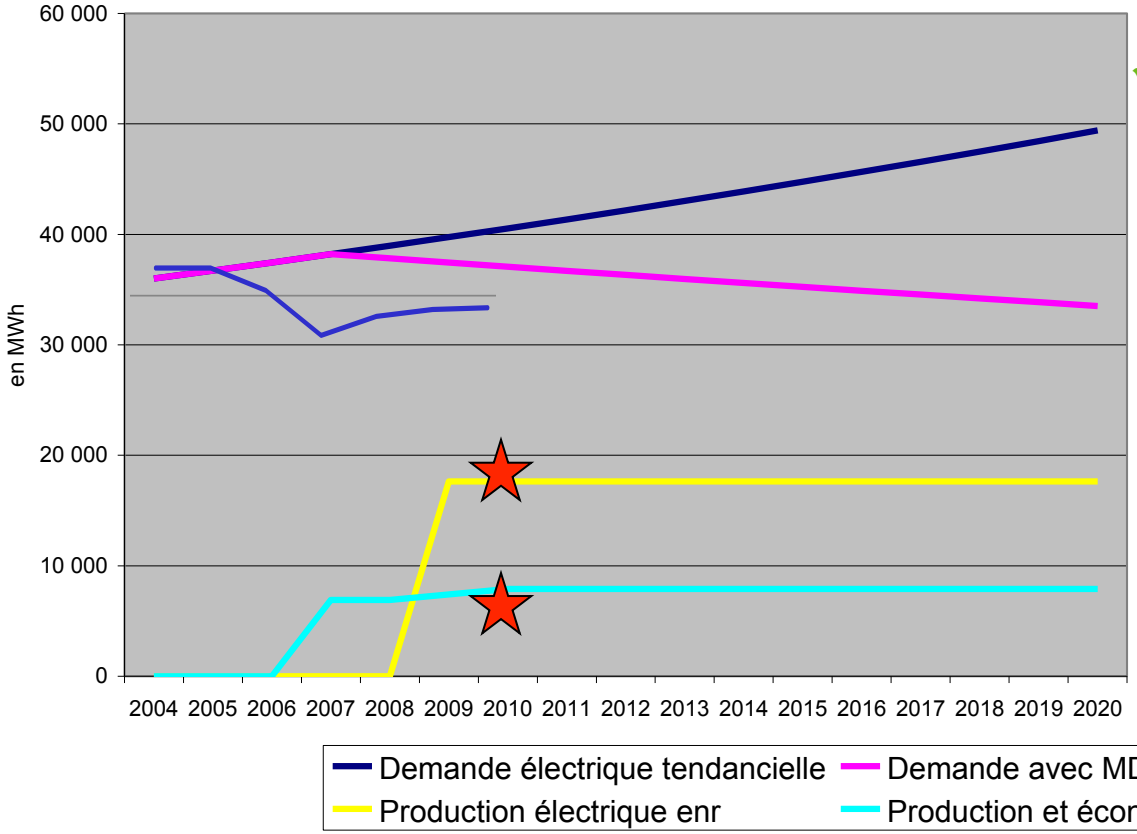
MDE et ENR : couple gagnant

Bilan chiffré

Des résultats encourageants chez les particuliers, mais en stagnation



Bilan chiffré



- ✓ **Des objectifs globalement atteints**
  - Production ENR électrique 52%
  - Production de chaleur 1000 eq lgts
  - 2500 tCO2 évités en 2020 soit -27%

Les principales réussites

- ✓ Capacité à porter des projets ambitieux
  - ✓ Réseau de chaleur
  - ✓ Éoliennes
  - ✓ Réhabilitation BBC des écoles
- ✓ Une thématique qui s'est inscrite dans le paysage
  - ✓ Reconnaissance dans la population
  - ✓ Programme de communication intensif
- ✓ Les effets sur les consommations électriques
  - ✓ Un effet visible à partir de 2007
- ✓ Une dynamisation des activités de la Régie qui permet d'assurer un financement pérenne de la MDE